

Option DROIT & AFFAIRES

NUMÉRO SPÉCIAL

RESTRUCTURING

CLASSEMENTS
des cabinets d'avocats
et le répertoire
des conseils

**DROIT
DES FAILLITES**
Vers une lente
harmonisation
européenne

LA TABLE RONDE
Mieux anticiper
les difficultés
de l'entreprise



Jean-Pierre Floris,
délégué interministériel
aux restructurations
d'entreprises

Un droit à une seconde chance

Un supplément des magazines

Option
Finance

Option
DROIT & AFFAIRES

CLASSEMENTS RESTRUCTURING (JANVIER 2017 - JANVIER 2018)

Classement des cabinets d'avocats en procédures collectives (sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires) Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Bremond & Associés	Guilhem Bremond, Delphine Caramalli, Virginie Verfaillie Tanguy, Timothée Gagnepain, Christine Le Breton
Darrois Villey Maillot Brochier	François Kopf, Matthieu Brochier, Martin Lebeuf
De Pardieu Brocas Maffei	Philippe Dubois, Matthieu Barthélémy, Ségolène Coiffet, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun, Samuel Scherman
Orrick	Saam Golshani, Emmanuel Bénard, Emmanuel Ringeval, Alexis Hojabr, Carine Mou Si Yan
Santoni & Associés en partenariat avec Allen & Overy	Marc Santoni, Rod Cork, Bérangère Rivals, Lionel Lamoure, Julien Roux
Weil Gotshal & Manges	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
Willkie Farr & Gallagher	Alexandra Bigot, Lionel Spizzichino

★★★★★	
Bredin Prat	Olivier Puech, Nicolas Laurent, Pascale Lagesse, Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
Clifford Chance	Reinhard Dammann
Gide	Caroline Texier, Gabriel Sonier*, Eric Cartier-Millon
HPML	Christophe Théron
Linklaters	Aymar de Mauléon de Bruyères
PLM Avocats	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
Poulain Cren	Jean-Paul Poulain, Olivier Cren
Racine	Antoine Diesbecq, Laurent Jourdan, Emmanuel Laverrière, Barna Evva
Veil Jourde	Nassim Ghalimi, Georges Jourde, Pierre-François Veil

★★★	
Altana	Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
August Debouzy	Laurent Cotret
BDGS	Anne-Sophie Noury
Brunswick Avocats	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
CMS Francis Lefebvre Avocats	Alexandre Bastos
DLA Piper	Pierre-Alain Bouhenic, Noam Ankri, David Chijner
DS Avocats	Martine Zervudacki-Farnier, Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia, Frédéric Godard-Auguste, Christian Pascoët
Fieldfisher	Bruno Paccioni, Jean-Baptiste Van de Voorde
FTPA	Sandra Esquivá-Hesse, Bruno Robin, Edouard Fabre
Hogan Lovells	Cécile Dupoux
Jeantet	Nicolas Partouche, Yvon Dréano, Vincent Netter
Latham & Watkins	Hervé Diogo-Amengual, Xavier Farde, Michel Houdayer, Charles-Antoine Guelluy
Norton Rose Fulbright	Philippe Hameau, Stéphane Sabatier, Martin Gdanski
RFB Associés	Karim Bent-Mohamed, Driss Falih
Simon Associés	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun, Sophie Nayrolles, Marie Robineau, Philippe Saigne
UGGC Avocats	Thierry Montéran
White & Case	Céline Domenget-Morin

★★	
Almain	Maria-Carla Motte-Conti
Axten	Lionel Hanachowicz
Bird & Bird	Nicolas Morelli
Brown Rudnick	Didier Bruère-Dawson
Degroux Brugère	Valery Diaz-Martinat, Dominique Dumas, Augustin Fleytoux
Fidal	Bertrand Biette, Laïd Estelle Laurent
Granrut	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher, ainsi que Paul Colin en tant que partenaire
Herbert Smith Freehills	Régis Oréal, Christopher Theris, Clément Dupoirier, Sophie Brézin, Emma Röhsler
Hoche Société d'avocats	Catherine Ottaway
Kalliopé	Karen Leclerc, Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy
Kramer Levin	Marie-Christine Fournier-Gille
LexCase	Amaury Dumas-Marze
Marvell Avocats	Philippe Berteaux
Nabarro & Hinge	Pierre Chatelain, Jennifer Hinge, David Lussigny, Jonathan Nabarro
Olivier Péchenard Avocats	Olivier Péchenard
Ravet & Associés	Yves-Marie Ravet
Renaud Thominette Vignaud & Reeve	Jason Reeve
Shearman & Sterling	Pierre-Nicolas Ferrand

★	
AyacheSalama	Denis Salama
Claisse & Associés	Ludovic Landivaux, Yves Claisse, Olivier Magnaval, Muriel Mie
Coblence & Associés	Benjamin Magnet**, Ludovic Dorès
Depoix-Robain & Associés	Nicolas Depoix-Robain
LPA-CGR Avocats	Arnaud Molinier, Julie Cittadini

* Gabriel Sonier prend sa retraite en 2018

**Benjamin Magnet a rejoint Coblence & Associés début 2018

Classement des cabinets d'avocats en **prévention des difficultés et en renégociation de dette**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
De Pardieu Brocas Maffei	Philippe Dubois, Matthieu Barthélemy, Ségolène Coiffet, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
Orrick	Saam Golshani, Emmanuel Bénard, Emmanuel Ringeval, Alexis Hojabr, Carine Mou Si Yan
Santoni & Associés en partenariat avec Allen & Overy	Marc Santoni, Rod Cork, Bérangère Rivals, Lionel Lamoure, Julien Roux
Weil Gotshal & Manges	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
Willkie Farr & Gallagher	Alexandra Bigot, Lionel Spizzichino

★★★★★	
Bredin Prat	Olivier Puech, Nicolas Laurent, Pascale Lagesse, Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
Bremond & Associés	Delphine Caramalli, Timothee Gagnepain , Guilhem Bremond, Christine Le Breton, Virginie Verfaillie Tanguy
Darrois Villey Maillot Brochier	François Kopf , Martin Lebeuf
DLA Piper	Pierre-Alain Bouhenic , Noam Ankri, David Chijner
Gide	Caroline Texier , Gabriel Sonier*, Eric Cartier-Millon
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne , Kristell Cattani, Flavie Hannoun, Samuel Scherman
Linklaters	Aymar de Mauléon de Bruyères
PLM Avocats	Patricia Le Marchand , Fabienne Goubault
Racine	Antoine Diesbecq , Laurent Jourdan, Emmanuel Laverrière, Barna Evva
White & Case	Céline Domenget-Morin , Raphaël Richard, Denise Diallo, Samir Berlat

★★★	
Altana	Michel Jockey , Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
Bird & Bird	Nicolas Morelli
BMA Avocats	Catherine Boulanger
Clifford Chance	Reinhard Dammann , Daniel Zerbib
FTPA	Sandra Esquiva-Hesse , Bruno Robin, Edouard Fabre
Hogan Lovells	Cécile Dupoux
HPML	Christophe Théron
Jeantet	Nicolas Partouche , Yvon Dréano, Vincent Netter
Marvell Avocats	Philippe Berteaux
Nabarro & Hinge	Pierre Chatelain , Jennifer Hinge, David Lussigny, Jonathan Nabarro
Shearman & Sterling	Pierre-Nicolas Ferrand
Veil Jourde	Nassim Ghalimi , Georges Jourde, Pierre-François Veil

★★	
August Debouzy	Laurent Cotret
Axten	Lionel Hanachowicz
AyacheSalama	Olivier Tordjman, Alain Levy, Gwenaëlle de Kerviler
BDGS	Anne-Sophie Noury
Brown Rudnick	Didier Bruère-Dawson
Brunswick Avocats	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
CMS Francis Lefebvre Avocats	Alexandre Bastos
Degroux Brugère	Valery Diaz-Martinat, Dominique Dumas, Augustin Fleytoux
Dentons	Nicolas Theys
Fidal	Bertrand Biette, Laïd Estelle Laurent
Fieldfisher	Bruno Paccioni, Hélène Lefebvre, Jean-Baptiste Van de Voorde
Herbert Smith Freehills	Régis Oréal, Christopher Theris, Clément Dupoirier, Sophie Brézin, Emma Röhsler
Kalliopé	Karen Leclerc, Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy
Kramer Levin	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin
Latham & Watkins	Hervé Diogo Amengual, Xavier Farde, Lionel Dechmann, Michel Houdayer
Poulain Cren	Jean-Paul Poulain, Olivier Cren
Renaud Thominet Vignaud & Reeve	Jason Reeve
RFB Associés	Karim Bent-Mohamed, Driss Falih
Simon Associés	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun, Marie Robineau, Philippe Saigne
Stephenson Harwood	Patrick Mousset, Alain Gautron, Barthélemy Cousin, Nicolas Demigneux
UGGC Avocats	Thierry Montéran

★	
Almain	Maria-Carla Motte-Conti
Claisse & Associés	Ludovic Landivaux, Yves Claisse, Olivier Magnaval, Muriel Mie
Coblence & Associés	Benjamin Magnet**, Ludovic Dorès
Depoix-Robain & Associés	Nicolas Depoix-Robain
Granrut	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher, ainsi que Paul Colin en tant que partenaire
LexCase	Amaury Dumas-Marze
LPA-CGR Avocats	Alexae Fournier-de Faÿ, Arnaud Molinier, Julie Cittadini
Norton Rose Fulbright	Philippe Hameau, Stéphane Sabatier, Martin Gdanski
Olivier Péchenard Avocats	Olivier Péchenard
Ravet & Associés	Yves-Marie Ravet

* Gabriel Sonier prend sa retraite en 2018

** Benjamin Magnet a rejoint Coblence & Associés début 2018

Restructuring : une accalmie trompeuse ?

Malgré une diminution sensible des dossiers, l'activité des professionnels du restructuring a été portée par quelques opérations de Place, dont la complexité nécessite une expertise accrue.

La baisse de la sinistralité des entreprises initiée en 2016 s'est confirmée en 2017. Selon les données d'Altarex, le nombre de défaillances d'entreprises est tombé à 55 175 l'année dernière, soit une diminution de 4,6 %, par rapport à 2016, revenant ainsi au niveau de 2008. Dans le détail, l'étude recense 1 184 sauvegardes, 16 474 redressements judiciaires et 37 519 liquidations judiciaires. «Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés par ces procédures collectives recule sensiblement sur l'année, et tombe, pour la première fois depuis 10 ans, clairement sous le seuil des 200 000 (à 166 500)», souligne le rapport.

Avec la baisse du nombre de dossiers, beaucoup anticipent un resserrement du marché des conseils sur les acteurs les plus spécialisés. «Certains avocats en financement, qui étaient venus sur la restructuration de dette car leur activité avait faibli, sont retournés sur le montage de nouvelles opérations», note un associé.

Pour autant, dire que l'année fut calme serait très excessif. La taille et la complexité de quelques dossiers sont venues compenser la baisse de quantité. Parmi eux, la restructuration financière du groupe parapétrolier CGG. Menée dans le cadre d'une double procédure, en France et aux Etats-Unis, l'opération a abouti à l'effacement de 1,95 milliard de dollars de créances. Dans le même secteur, Bourbon, spécialisé dans les services maritimes à l'offshore pétrolier, a également renégocié avec ses créanciers, tout en annonçant, en début d'année, une réorganisation de ses activités. Autre dossier emblématique, celui de Vivarte. Le spécialiste du prêt-à-porter, qui s'était déjà délesté de 2 milliards de dette en 2014, a effacé plus de 800 millions d'euros de créances au printemps dernier. Il a par ailleurs initié un vaste plan de cessions, dont celle de Kookai à l'Australien Magi ou dernièrement la vente d'André à Spartoo. Le secteur du retail a également été marqué par la vente de Tati.

Avec la baisse du nombre de dossiers, beaucoup anticipent un resserrement du marché des conseils sur les acteurs les plus spécialisés.

Placée en redressement judiciaire, la célèbre marque au vichy rose a finalement été reprise par GPG, propriétaire des enseignes Gifi. Ce dernier l'a en effet emporté face au consortium composé de La Foir'Fouille, Centrakor, Maxi Bazar, Stokomani, et Dépôt Bingo. Enfin, impossible de tirer un bilan de l'année sans évoquer le démantèlement de la Financière Turenne Lafayette. A la suite

de la découverte du maquillage des comptes par la dirigeante, le groupe, connu notamment pour ses marques William Saurin, Madrange ou encore Garbit, a fait l'objet d'un sauvetage en urgence de la part de l'Etat, via un prêt de 70 millions d'euros accordé par le Fonds de développement économique et social

(FDDES), le financement le plus important jamais accordé par l'institution. Un dossier très médiatique qui s'est finalement réglé par la cession des différentes filiales à plusieurs repreneurs.

Des mouvements et rapprochements

Du côté des conseils, l'année écoulée a également été marquée par d'importantes actualités. Jean-Pierre Farges, qui avait fondé la pratique restructuring d'Ashurst en 2001, a quitté le cabinet pour **Gibson Dunn** l'été dernier. Cet acteur reconnu, qui trustait les premières marches du podium du classement, a été accompagné dans son mouvement de Pierre-Emmanuel Fender, d'Eric Bouffard et de Bertrand Delaunay (ce dernier étant plus spécialisé en corporate). Reste à savoir si cette équipe, qui est intervenue sur nombre d'opérations de restructuration d'entreprises et de LBO, maintiendra une telle activité dans son nouveau cabinet ou s'orientera plus vers du contentieux.

Au sein des boutiques, Jean-Paul Poulain a décidé d'unir ses compétences à celles d'Olivier Cren, un autre spécialiste des procédures collectives et prévention des difficultés, pour donner naissance à **Poulain Cren**. Les

deux hommes ont néanmoins des expertises complémentaires, Olivier Cren traitant des contentieux liés aux procédures collectives, pratique jusqu'à présent peu développée au sein du cabinet. Il assiste également des gouvernements, des entreprises, et des établissements financiers sur des missions de conseil ou de contentieux en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest. A noter également, l'entrée dans les classements de **Fidal**, à la suite de l'intégration début 2017, de Bertrand Biette et Laïd Estelle Laurent. Les deux associés, qui avaient fondé BloWin Avocats deux ans et demi plus tôt, pilotent désormais l'activité restructuring du cabinet.

L'arrivée de nouveaux acteurs

Le ralentissement des opérations n'a en effet pas freiné les ambitions de développement de certaines structures. Plusieurs d'entre elles ont ainsi recruté des associés pour donner naissance à un nouveau pôle. C'est le cas par exemple de **Coblence & Associés** qui a accueilli, il y a quelques mois, Benjamin Magnet. Cet ancien conseil de De Pardieu Brocas Maffei accompagne des groupes, établissements de crédit et prestataires de services d'investissement dans leurs opérations de restructuring ou lors de contentieux. Même logique pour **Bersay & Associés** qui, depuis septembre 2017, compte dans ses rangs Dimitri-André Sonier. Ce dernier, qui avait fondé sa structure après avoir passé sept ans au sein de Bremond & Associés, assiste les débiteurs, les créanciers et les actionnaires sur toutes les problématiques juridiques liées aux difficultés et au redressement des entreprises. Si le cabinet traitait déjà quelques dossiers de procédures collectives, il n'avait jusqu'alors aucun associé réellement dédié à la pratique. Pour sa part, **Aramis** a confié à Vincent Pellier la responsabilité de bâtir l'activité en matière de droit des entreprises en difficulté et procédures collectives. Arrivé en septembre 2017, le nouvel associé affiche plus de 10 ans d'expérience dans ce domaine. Après avoir commencé sa carrière auprès d'un liquidateur judiciaire puis d'administrateurs judiciaires, il a exercé comme avocat au sein des cabinets Theron, Bredin Prat, puis Willkie Farr & Gallagher.

Dans le reste du mercato, on peut noter l'arrivée chez **Simon Associés** de Philippe Saigne. Ce dernier bénéficie d'une expertise à la fois en restructuration d'entreprises et procédures collectives, et en contentieux commercial, bancaire et boursier. Chez **Orrick**, Alexis Hojabr et Carine Mou Si Yan ont été promus associés, tout comme Valéry Diaz-Martinat au sein de **Degrout Brugère**. **De Pardieu Brocas Maffei** a, de son côté, élargi ses rangs d'associés en cooptant Ségolène Coiffet qui évolue au sein de l'équipe de Philippe Dubois depuis

2008. Cette dernière s'est d'ailleurs illustrée sur plusieurs dossiers complexes ces derniers mois, tout comme **Darrois Villey Maillot Brochier, Bredin Prat**, qui bénéficie par ailleurs de la qualité de son équipe sociale, ou encore **Willkie Farr & Gallagher**. Alexandra Bigot, qui dirige le pôle aux côtés de Lionel Spizzichino, a d'ailleurs été désignée comme avocat de l'année. Chez **Weil Gotshal & Manges**, si Jean-Dominique Daudier de Cassini a quitté son siège de président de l'ARE cette année, il n'a pour autant pas cédé de parts de marché sur ce segment des entreprises en difficulté.

Les banques contraintes de céder leurs créances

Du côté des acteurs spécialisés, **Bremond & Associés** a connu une importante croissance d'activité, portée notamment par quelques opérations de reprises à la barre. Un client déclare d'ailleurs : «L'équipe, qui bénéficie d'une réelle expertise juridique en restructuring, sait très bien défendre les intérêts de la société en étant force de proposition.» Autre retour positif en faveur de **Lantourne & Associés** : «Maurice Lantourne et Flavie Hannoun ont un niveau d'expertise exceptionnel, tant sur le plan purement juridique/procédural que sur celui de la compréhension des attentes de leur client.» **PLM Avocats**, pilotée par Patricia Le Marchand et Fabienne Goubault, réussit également à tirer son épingle du jeu. Un client souligne d'ailleurs la «forte disponibilité des associés», ainsi que «les nombreux échanges à des heures tardives et le week-end».

Malgré l'amélioration globale de l'environnement économique, les professionnels du restructuring n'anticipent pas une baisse nette de l'activité. Outre quelques dossiers importants toujours en cours, comme celui de l'hôtelier Maranatha, de nouvelles restructurations financières pourraient voir le jour, les banques continuant de céder leurs créances douteuses pour alléger leur bilan. En la matière, plusieurs conseils notent une judiciarisation croissante de ces dossiers : «Le recours à la procédure collective n'est plus vu comme une simple menace ou une contrainte mais comme une solution de sortie à part entière permettant d'assurer la pérennité de l'entreprise et la continuité d'exploitation», remarque un avocat. Et de nouvelles évolutions pourraient encore bousculer la pratique avec le projet de directive européenne sur l'insolvabilité des entreprises, qui, en créant des classes de créanciers et des mécanismes de décision forcée, pourrait modifier les rapports de force dans les négociations. ■■

Coralie Bach